

PRÉFET DU RHÔNE

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
d'Auvergne-Rhône-Alpes

Unité Départementale du Rhône

Lyon, le 13 JUIL. 2018

Affaire suivie par : L. BATTISTA
Cellule Risques Technologiques
Tél. : 04 72 44 12 10
Courriel : ludovic.battista@developpement-durable.gouv.fr
ref : UD-R-CRT-18-162-LB

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez adressé, en juin 2014, la révision quinquennale de l'étude de dangers de l'atelier «HQPC».

L'inspection des installations classées a formulé à l'issue d'un premier examen un certain nombre d'observations. Vous trouverez en annexe une copie de son rapport détaillé. Il vous appartient de compléter, sous un délai de 10 mois, votre étude des dangers.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la directrice et par délégation,

Le Chef du Service Prévention des Risques,
Climat Air Énergie


Sébastien VIENOT

Monsieur le Directeur
RHODIA OPERATIONS (SOLVAY)
Usine de Saint-Fons Spécialité (ex Chimie)
rue Prosper Monnet BP 53
69192 Saint-Fons Cedex